

DECRET N° 2005-798 DU 29 DECEMBRE 2005

Portant nomination de Madame Abigaël S. Sylvie DOVOEDO DEDEWANOU en qualité de Directrice de la Formation et de la Qualification Professionnelles.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2005-052 du 04 février 2005 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2004-449 du 12 août 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 décembre 2005

DECRETE :

Article 1^{er} : Madame Abigaël S. Sylvie DOVOEDO DEDEWANOU est nommée Directrice de la Formation et de Qualification Professionnelles au Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressée et sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 29 décembre 2005

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre des Finances
 et de l'Economie,



Cosme SEHLIN.-

Le Ministre de l'Enseignement Technique
 et de la Formation Professionnelle,



Alain F. ADIHO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MFE 4 METFP 4
 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-DGID 5
 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-
 FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSEE 01 JO 1.